Département de la Dordogne
Commune de Thiviers

PLAN LOCAL D'URBANISME
DOCUMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/5000 Pièce n°4.2

POS / PLU	PRESCRIT	ARRRETE	APPROUVE
ELABORATION	31/03/1993	16/09/2003	07/07/2004
Modification n°1	20/04/2006	-	29/08/2006
Révisions simplifiées	31/01/2007	07/06/2007	25/10/2007
Modification n°2	27/10/2011	-	13/11/2013
Mise en compatibilité n°1	28/03/2017		

Vu pour être annexé à la délibérarion du conseil communautaire en date du .....

Le Président

ATD 24 - Service de cartographie numérique
2 place Hoche 24000 PERIGUEUX
tél : 05.53.06.65.65 courriel : *atd24.carto@atd24.fr*

Légende

Zones agricole ou naturelles

Zone A - zone réservée à l'activité agricole, sans construction neuve ou transformation de bâtiment pour un usage autre qu'agricole.

Zone Np - secteur de zone naturelle à protéger pour ses qualités paysagères, patrimoniales ou en prévention de risques, non constructible

Zone Nz - secteur de zone naturelle à protéger faisant partie du périmètre de la ZPPAUP, avec possibilité d'extension des construction existante mais sans construction neuve

Zone 1N - secteur de zone naturelle réservé aux activités sportives, de loisirs et de plein air ainsi qu'à l'accueil touristique

Zone Nh - secteur de zone naturelle comprenant un ensemble de constructions existantes et pouvant en accueillir de nouvelles avec une capacité d'accueil limitée

Zone N - zone naturelle sans affectation particulière, comprenant des constructions existantes pouvant évoluer ou changer d'affectation, sans construction neuve à l'exception des bâtiments agricoles et des équipements collectifs qui peuvent s'implanter sur l'ensemble de la zone.

Zones urbanisées ou à urbaniser

Zone Ua - centre ancien

Zone Ub - zone urbaine du 19ème et du début du 20ème siècle

Zone Uc - extension pavillonnaire récente

Zone Ud - extension pavillonnaire de faible densité sans assainissement collectif

Zone Uf - secteur réservé au service public ferroviaire

Zone Uy - secteur de zone urbaine réservé aux activités commerciales ou artisanales ou industrielles

- **Secteur Uya** - secteur de zone Uy non desservi par le réseau assainissement
- ***Secteur Uyc*** - les carrières

Zone Au - Zone à urbaniser

Zone AUy - secteur réservé à l'urbanisation future à vocation commerciale, artisanale ou industrielle
Zone AUyc - zone d'extension des carrières

Prescriptions se superposant au zonage

Espace boisé classé (art L 113-1 et suivants, art R113-1 et suivants du CU)

Emplacement réservé (ART l151-41 du CU)

Elément de paysage (bâti et espaces), de patrimoine, point de vue à protéger, à mettre en valeur, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques (art L151-23 du CU)

Principe de voie à créer (art L151-38 du CU)

Liste des emplacements réservés
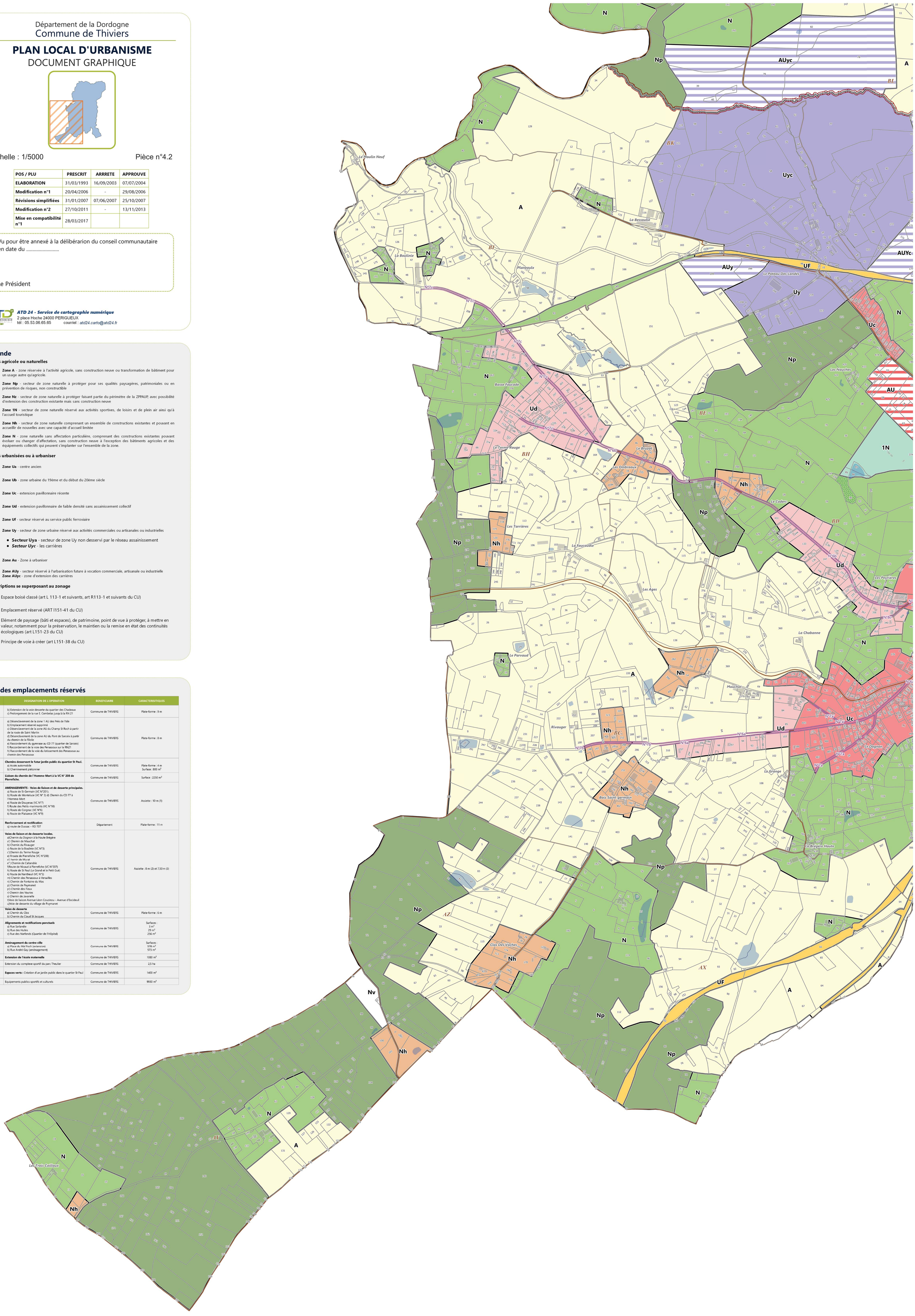
N°	DESIGNATION DE L'OPERATION	BENEFICIAIRE	CARACTERISITIQUES
2	b) Extension de la voie desserte du quartier des Chadeaux c) Prolongement de la rue E. Combelas jusqu'à la RN 21	Commune de THIVIERS	Plate-forme : 9 m
3	a) Désenclavement de la zone 1 AU des Prés de l'Isle b) Emplacement réservé supprimé c) Désenclavement de la zone AU du Champ St Roch à partir de la route de Saint Martin d) Désenclavement de la zone AU du Pont de Sarceix à partir du chemin de la Filolie e) Raccordement du gymnase au CD 77 (quartier de Sarceix) f) Raccordement de la voie des Penassoux sur la RN21 h) Raccordement de la voie du lotissement des Penassoux au chemin des Penassoux	Commune de THIVIERS	Plate-forme : 8 m
4	**Chemins desservant le futur jardin public du quartier St Paul.** a) Accès automobile b) Cheminement piétonnier	Commune de THIVIERS	Plate-forme : 4 m Surface : 800 m²
5	**Liaison du chemin de l'Homme-Mort à la VC N° 208 de Pierrefiche.**	Commune de THIVIERS	Surface : 2250 m²
6	**AMENAGEMENTS - Voies de liaison et de desserte principales.** a) Route de St Germain (VC N°201). b) Route de Monteluce (VC N° 3) d) Chemin du CD 77 à l'Homme-Mort e) Route de Douyeras (VC N°7) f) Route des Petits-marimonts (VC N°10) h) Route de Corgnac (VC N°6) k) Route de Plaisance (VC N°9)	Commune de THIVIERS	Assiette : 10 m (1)
6	**Renforcement et rectification** q) route de Dussac – RD 707	Département	Plate-forme : 11 m
7	**Voies de liaison et de desserte locales.** a)Chemin du Dognon à la Haute Brégère a') Chemin de Mauchat b) Chemin du Rivauger c) Route de la Boulinie (VC N°3) c')Chemin du Terme Rouge e) Rroute de Pierrefiche (VC N°208) e') hemin de Murat e") Chemin de Callandrie f)Route de Nicaud à Pierrefiche (VC N°207) h) Route de St Paul (Le Grand et le Petit Gué) k) Route de Nantheuil (VC N°5) m) Chemin des Penassoux à Versailles n) Chemin de Fontaine du Mas p) Chemin de Puymanet p') Chemin des Fieux r) Chemin des Vauries s) Chemin de Javanelle t)Voie de liaison Avenue Léon Couzinou – Avenue d'Excideuil u)Voie de desserte du village de Puymanet	Commune de THIVIERS	Assiette : 8 m (2) et 7,50 m (3)
8	**Voies de desserte** a) Chemin du Clos b) Chemin du Claud St Jacques	Commune de THIVIERS	Plate-forme : 6 m
9	**Alignements et rectifications ponctuels** a) Rue Sarlandie b) Rue des Huiles c) Rue des Narfonds (Quartier de l'Hôpital)	Commune de THIVIERS	Surfaces : 3 m² 29 m² 256 m²
10	**Aménagement du centre ville** a) Place du Mal Foch (extension) b) Rue André Gay (aménagement)	Commune de THIVIERS	Surfaces : 578 m² 573 m²
11	**Extension de l'école maternelle**	Commune de THIVIERS	1080 m²
12	Extension du complexe sportif du parc Theulier	Commune de THIVIERS	2,5 ha
13	**Espaces verts :** Création d'un jardin public dans le quartier St Paul	Commune de THIVIERS	1400 m²
14	Equipements publics sportifs et culturels	Commune de THIVIERS	9930 m²